

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du samedi 8 août 2020

L'an deux mille vingt et le huit du mois d'août à onze heures, le conseil municipal de Varennes s'est réuni sous la résidence de Mr Philippe FOSSEPREZ.

### Ordre du jour :

- Création marché de plein air
- Vente parcelle à bâtir – lotissement de la Reulette
- Vente terrain Christophe REICHART
- Modification de la carte communale
- Subventions
- Questions diverses

**Présents :** Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Eric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Emilie COUTY, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Karine BRUGNON, Danielle MAYOT, Anne-Sophie FOUCHARD, Elodie KREBS

**Représentés :** Claude GAMBINI et Sonia GUILHEN

### Intervention de Corentin DARTEVELLE pour son projet innovant de « street workout » :

Il s'agit d'un parcours sportif alliant gymnastique et musculation, d'une surface de 100 / 120 m2. C'est une structure tubulaire nécessitant peu d'aménagement et peu coûteux en entretien. Il y aurait certainement un contrôle de sécurité annuel. C'est possible d'ajouter des modules pour agrandir le parcours.

Corentin a déposé son projet auprès des services du Département dans la cadre du "Budget participatif".

S'il gagne, le projet sera financé par le Département, sinon, ce sera à la commune de le financer... Rappelons que ce projet fait partie des propositions inscrites dans notre profession de foi avant les élections municipales (aire de jeux pour les enfants et city-stade)

#### **1. Création du marché en plein air.**

Le conseil décide d'organiser un marché 1 fois par mois, le 4ème dimanche. Les courriers ont été envoyés à différents exposants / producteurs, nous attendons leurs réponses. Le marché se situera place l'église dans la rue entre l'église et l'école.

Le tarif pour l'emplacement est soumis au vote du conseil, nous proposons 2€ / emplacement  
vote : **POUR** à l'unanimité.

**Exceptionnellement le 1er marché aura lieu le dimanche 30 août 2020.**

#### **2. Vente parcelle à la Reulette**

L'équipe a rencontré deux amateurs intéressés par une parcelle. Le premier à avoir répondu est Mr DOMINGUEZ David, en couple avec deux enfants, il travaille à la Codecom.

Proposition est faite de lui vendre la parcelle à 20€ / m2 – **POUR** à l'unanimité  
Pour les parcelles de l'autre côté de la route, proposition est faite de réduire le prix afin d'être plus attractif, 12,5€ / m2 – **POUR** à la majorité

### **3. Vente terrain Christophe REICHART**

Mr REICHART souhaite acheter une parcelle communale afin d'accéder directement à ses garages sans passer sur le terrain communal.

Proposition est faite de lui vendre la parcelle à 10€ / m2 – **POUR** à l'unanimité

### **4. Révision de la Carte Communale**

Le maire demande l'accord du conseil pour la révision de la carte communale pour le rachat de plusieurs parcelles et pour différents projets.

**POUR** à l'unanimité

### **5. Subventions**

L'USAM a déposé une demande de subventions afin de les soutenir dans leurs activités.  
(sauvegarde du collège, section handball, perte due au Covid,...)

Trois propositions sont faites :

-600 €

-800 €

-1000 €

**La proposition retenue est de 600 € avec 10 voix.**

(4 voix pour 800€ et 1 voix pour 1000€ )

### **6. Questions Diverses**

L'association de chasse demande à la mairie de participer à l'agrandissement de sa baraque de chasse. Les travaux seront réalisés par les chasseurs eux-mêmes.

Le maire demande l'autorisation de signer le permis de construire.

Proposition est faite de leur payer les matériaux si le permis de construire est accepté.

Vote : **POUR** à l'unanimité.

Premiers bilans du fonctionnement du Musée et du centre aéré.

La fréquentation du Musée pour juillet est équivalente à celle de l'année dernière malgré la crise sanitaire.

Pour le centre aéré, les retours sont positifs ; parents, enfants et animateurs sont satisfaits de la première semaine.

Incivilités : Nous rappelons que face aux incivilités de certains habitants (poubelles déposées près des containers au carrefour, ou au camping, et déchets non autorisés jetés au-dessus de la décharge), des mesures vont être prises.

Nous rappelons que nous sommes en :

-Alerte Sécheresse

-Alerte Canicule

-Risque maximal d'incendie

Veillons à prendre soin des personnes vulnérables, seules et/ou isolées.